

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00471 Numéro SIREN : 820 540 524 Nom ou dénomination : 35 de Com

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2022 sous le numéro de dépôt 63

Désignation de l'entreprise 35 DE COM		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		6 DEC. 2021	
SIRET 8 2 0 5 4 0 5 2 4 0 0 0 1 5		COLMAR	
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12	
		Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2
			Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012
		014	016
	Immobilisations corporelles *	028	030
	Immobilisations financières * (1)	040	042
	Total I (5)	044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres* (3)	068	070
		072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
	Charges constatées d'avance *	092	094
	Total II	096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF		Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	-7 967
	Résultat de l'exercice	136	7 413
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	546
Provisions pour risques et charges Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1 210)	172	1 359
	Produits constatés d'avance	174	
Total III		176	1 359
Total général (I + II + III)		180	1 905
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	
(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 35 DE COM

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2020

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

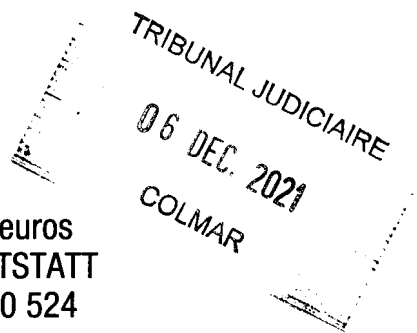
018

☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214	
		services *		217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	9 440	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	148	)	244	148
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	9 588	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-9 587
Produits financiers (III)				280			
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)						17 000	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	7 413
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	7 413	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-ets d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	7 413
				Déficit col. 2	356		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						
	Déficits antérieurs reportables : * 28 028 dont imputés sur le résultat :					360	7 413
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	370		
				Déficit col.2	372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SASU 35 De COM
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 12, rue du Buhnackerweg 68420 HATTSTATT
Numéro d'immatriculation RCS COLMAR TI 820 540 524



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mil dix neuf,
Le 30 juin 2021 à 14 heures.

Monsieur Michel LEGROS, associé unique de la société 35 DE COM,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Michel LEGROS, associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion du Président ont été adressés à l'associé unique dans les délais légaux.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 7 412,77 euros de la manière suivante :

- Bénéfice l'exercice : 7 412,77 €
- Report à nouveau : 7 412,77 €

L'associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'année 2020.

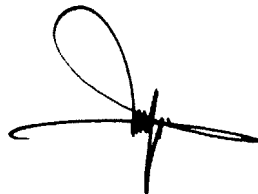
TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

Au vu des difficultés économiques de la société, l'associé unique propose l'abandon avec clause de retour à meilleure fortune de son compte courant à hauteur de :
17 000,00 €.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



L'associé unique
Michel LEGROS

SASU 35 De COM
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 12, rue du Buhnackerweg 68420 HATTSTATT
Numéro d'immatriculation RCS COLMAR TI 820 540 524

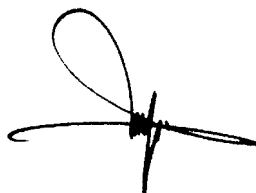
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DE 35 DE COM

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 7 412,77 € euros de la manière suivante :

- Bénéfice l'exercice : 7 412,77 €
- Report à nouveau : 7 412,77 €

L'associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'année 2020.



L'associé unique
Michel LEGROS